

Méthodologie pour la L1

Par **Smile_x3**, le **06/09/2013** à **16:17**

Je vais commencer les cours lundi prochain, et j'aimerais avoir quelques conseils au niveau de la méthodologie pour une première année de droit, par exemple, s'il faut faire des fiches, comment s'organiser dans son travail personnel... Enfin bref, j'aimerais savoir à quoi m'attendre pour ne pas garder de mauvaises habitudes du lycée ! [smile3]

Par **Dragon**, le **06/09/2013** à **17:32**

Concernant la méthodologie des différents travaux (dissert, commentaire d'arrêt etc), elle sera vue en cours et/ou en TD.

Par contre, pour le reste, chacun a sa méthode mais les fiches apparaissent très utiles car les cours sont parfois très longs. (après moi j'ai révisé juste avant les partiels, donc concernant l'organisation du travail perso je me prononce pas)

Par **Booker**, le **06/09/2013** à **17:39**

Si tu veux atteindre les sommets du droit, rien ne vaut un travail régulier. En terme de méthodologie, je ne saurais te conseiller meilleur ouvrage que "Je veux réussir mon droit" de Defrénois-Souleau.

Complet, didactique, intelligible, bref, je pense m'en servir encore en seconde année. D'ailleurs elle donne une méthodologie des fiches et de l'organisation en général très complète (très très très complète pour être plus précis !).

Les mauvaises habitudes du lycée, principalement sont : les cours sont finis, go au bar. Ou bien les devoirs commencés deux jours avant la matière, cela passait au lycée, à la fac tu va te mettre en situation de compte à rebours inutilement.

Bref il y a quelques topiques qui traitent de la sacro-sainte organisation, à toi d'aller piocher sur le forum :).

Bon courage.

Par **bulle**, le **06/09/2013** à **18:28**

Bonjour,

Je vous conseille notre forum "[modèles de méthodologie](#)" où vous retrouverez tout ce dont vous avez besoin et plus particulièrement ce sujet: [travailler à partir du cours](#).